

SEMINAIRE :

AUTOHYPNOSE

Une initiation à l'autohypnose comme outil pour **gérer vos stress** au quotidien, favoriser un état d'**alignement interne** et **développer vos talents** vous est proposée avec ce stage.

Vous mettre en état d'hypnose et favoriser ainsi le passage de vos souhaits et désirs du conscient à l'inconscient, du rêve à la réalité en toute sérénité.

L'autohypnose est utile pour développer nos qualités, nos potentiels, améliorer nos faiblesses, gérer la perception de la douleur, abaisser le niveau de stress avant un examen ou d'autres situations, favoriser la confiance, le sommeil, ou tout simplement avoir une vie plus harmonieuse et épanouie.

Le cours introduit le cadre théorique permettant d'appréhender, comprendre et utiliser l'état hypnotique facilement et rapidement.

Vous apprendrez :

- Une introduction aux notions du conscient et de l'inconscient.
- Les différences entre cerveaux gauche droit.
- Description des ondes cérébrales, cohérence et incohérence.
- Qu'est-ce qu'un état hypnotique.
- Formuler des suggestions positives et développer ses potentiels.

Vous exercerez :

- Comment vous mettre dans l'état hypnotique.
- Différents moyens d'auto-induction.
- Vos premiers pas en autohypnose.

Pour intégrer au mieux l'état hypnotique, les exercices et la pratique seront favorisés durant ces deux jours.

Vendredi 22 novembre 2024 de 17 à 21h

Samedi 23 novembre 2024 de 9h à 17h

Tarif : 290,- CHF

Lieu :

Cabinet d'Yves Besson
37 Av. des Grandes Communes
1213 Onex



BULLETIN D'INSCRIPTION

Séminaire Autohypnose & développement de ses talents

Théorie et expérimentation de l'hypnose & l'Autohypnose
(remplir et envoyer accompagné des arrhes)

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél privé :	Tél prof :
Mobile :	
Courriel :	
Profession :	

- Je m'inscris au stage de 2 jours des 22 et 23 novembre 2024
- Pour retenir ma place, je verse 90,- CHF d'arrhes libellé à l'ordre de Yves Besson - 1213 Onex.
 Sur le compte : IBAN CH41 0900 0000 1767 5329 3

CONDITIONS DE REGLEMENT

Le prix de l'action de formation est fixé à 290 CHF

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix de la session, le premier jour de celle-ci. A régler en une fois, en espèces ou virement libellé au nom de Yves BESSON.

Un premier versement sera effectuer à titre d'arrhes ne dépassant pas 33% du montant du stage. Soit un montant de 90 CHF .

Les arrhes transmises avec le bulletin d'inscription pour réserver la place sont déduites lors du paiement du stage. Elles seront restituées en cas de désistement parvenu au plus tard 20 jours avant le début de la session.

Une restitution partielle de 50% du montant des arrhes entre le 20ème et le 5ème jours.

Conservation des arrhes si désistement 5 jours avant le stage.

Date :

Signature :

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles,
dans l'ordre de réception des bulletins d'inscription accompagnés des arrhes.

Renvoyez à : Yves Besson 37 Av. des Grandes Communes 1213 Onex / CH